



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En conformité avec les articles L. 2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Conseil Municipal de la commune de LEZIGNAN LA CÈBE, se réunira :

Le 19 décembre 2024 à 19h00

Salle du conseil

Le Maire,
Rémi BOUYALA

Ordre du jour :

- ✓ **Approbation et signature du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024**
- 1. Urbanisme : Procédure DUP Centre Technique Municipal**
- 2. Questions diverses**